

Dossier medical de mon épouse décédée

ar Visiteur	
lon épouse est décédée le 3 fevrier 2010 d'un cancer ;elle était parallèlement suivie depuis des années par desychiatres ,je voudrais a posteriori comprendre ses troubles qui m'expliqueraient peut etre sa demande d'uéparation en mai 2009 ,après 36 ans de vie commune .Ai je le droit d'obtenir oralement ou par écrit un état de sobssier auprès des psy qu'elle a consultés depuis des années	une
ar Visiteur	
onjour Monsieur.	

Ai je le droit d'obtenir oralement ou par écrit un état de son dossier auprès des psy qu'elle a consultés depuis des années

Etant donné que vous êtes le légataire de votre épouse et que le secret médical prend fin au décès de la personne concernée, vous devriez en principe pouvoir avoir accès à ces dossiers.

Cordialement